



Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

CITOSOL ACTIVE

UFI:

37VJ-41FR-J00M-P3M4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
dégraisseur

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

CITO-SYSTEM GmbH
Hugo-Junkers-Straße 7
90411 Nürnberg

N° de téléphone +49 (0)911/95885-0

N° Fax +49 (0)911/95885-500

e-mail www.cito.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux:

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Pour renseignements en cas d'accident de transport et autres urgences:

+44 1865 407333 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

-

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

-

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

Mentions de danger (UE)

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

-

UFI:

37VJ-41FR-J00M-P3M4

Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

2.3 Autres dangers

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
1	(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL		%
	34590-94-8 252-104-2 - 01-2119450011-60	-	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
2	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		%
	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8 01-2119475104-44	Eye Irrit. 2; H319	>= 5,00 - < 10,00 % en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané



Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone ; mousse ; poudre d'extinction ; eau pulvérisée ; brouillard d'eau

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: oxydes de carbone (COx)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les vapeurs.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage recommandée

Valeur 5 - 35 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL	34590-94-8	252-104-2
	2000/39/EC		
	(2-Methoxymethylethoxy)-propanol		
	VLE (8h)	308 mg/m³	50 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol		
	VLE (8h)	308 mg/m³	50 ppm
	Remarque/s	*	
2	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	203-961-6
	2006/15/EC		
	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol		
	VLE (courte durée)	101,2 mg/m³	15 ppm
	VLE (8h)	67,5 mg/m³	10 ppm
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
	VLE (courte durée)	101,2 mg/m³	15 ppm
	VLE (8h)	67,5 mg/m³	10 ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	Valeur
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6
	par inhalation	(chronique) à long terme local 67,5 mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë) local 101,2 mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	Valeur

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6
	orale (chronique) à long terme systémique	6,25 mg/kg/jour

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	compartiment écologique Type	Valeur
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6
	Eau eau douce	1,1 mg/L
	Eau eau douce sédiment	4,4 mg/kg
	concerne : poids sec	
	Eau eau marine	0,11 mg/L
	Eau eau marine sédiment	0,44 mg/kg
	concerne : poids sec	
	sol -	0,32 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP) -	200 mg/L
	empoisonnement secondaire -	56 mg/kg nourriture

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filtre respirateur (gaz) : A

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié NBR (Nitrilkautschuk).

Épaisseur du matériel 0,5 mm
Temps de passage > 480 min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation
liquide

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

Couleur		
incolore		
Odeur		
caractéristique		
pH		
Valeur	8,1	- 8,2
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Donnée non disponible.		
Point de fusion/point de congélation		
Valeur	<	0 °C
Température de décomposition		
Donnée non disponible.		
Point d'éclair		
Valeur	63	°C
Température d'inflammation		
Donnée non disponible.		
Propriétés comburantes		
le produit n'a pas de propriétés comburantes.		
Propriétés explosives		
Le produit n'est pas explosif.		
Inflammabilité		
Donnée non disponible.		
Limites inférieure d'explosion		
Donnée non disponible.		
Limites supérieure d'explosion		
Donnée non disponible.		
Pression de vapeur		
Donnée non disponible.		
Densité de vapeur relative		
Donnée non disponible.		
Densité relative		
Donnée non disponible.		
Densité		
Valeur	0,96	g/cm³
Température de référence	20	°C
Solubilité dans l'eau		
Remarque/s	miscible	
Solubilité		
Donnée non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)		
Donnée non disponible.		
Viscosité cinématique		
Donnée non disponible.		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les agents oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité orale aiguë**

Donnée non disponible.

Toxicité dermale aiguë

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Nom du produit**

CITOSOL ACTIVE

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité sur les poissons (aigüe)**

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)**N° Dénomination de la substance****N° CAS****N° CE**

1 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5

203-961-6

CE50

>

100

mg/l

Durée d'exposition

72

h

Espèces

Desmodesmus subspicatus

Source

ECHA

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB****Nom du produit**

CITOSOL ACTIVE

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien
Nom du produit
CITOSOL ACTIVE
La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	203-961-6	55, 75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations



Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

List of abbreviations:

ADN: European Agreement concerning the Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure)

ADR: Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route)

ASTM: American Society for Testing and Materials

CAS: Chemical Abstracts Service

DIN: German industrial standard (Deutsche Industrienorm)

DMEL: derived minimum effect level

DNEL: derived no-effect level

EC50: Mean effective concentration causing a defined effect other than death in 50% of a test population.

ECHA: European Chemicals Agency

EG: European Community

EN: European Standard

EPA: Environmental Protection Agency, US-amerikanische Umweltschutzbehörde

IATA: International Air Transport Association

ICAO-TI: International Civil Aviation Organization - Technical Instructions

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

IMO: International Maritime Organization

LC50: Mean effective concentration causing death in 50 % of a test population

LD50: Mean effective dose causing death in 50 % of a test population

log: Logarithm

NOEC: no observed effect concentration

NOAEL: no observed adverse effect level

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

PNEC: predicted no effect concentration

POW oder Pow: n-octanol-water partition coefficient

ppm: parts per million

RID: Regulation on the international carriage of dangerous goods by rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses)

TRGS: Technical rule for hazardous substances (Technische Regel für Gefahrstoffe)

UFI: Unique Formula Identifier

vPvB: very persistent, very bioaccumulating

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de



partner for success



Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : CITOSOL ACTIVE

Version actuelle: 3.0.0, révision: 15.07.2026

Version remplacée: 2.0.0, révision: 12.06.2026

Région: FR

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Document protégé par le droit d'auteur. Toute modification ou reproduction nécessite l'accord explicite de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 814498